

**Assemblée Générale
de la Commission Locale d'Information Nucléaire
auprès du CNPE du Blayais**

Mardi 4 décembre 2012

Liste des présents

Collège des élus

M. Jacques MAUGEIN (Président délégué de la CLIN)
M. Jean-Michel RIGAL (Maire de Braud et St Louis)
M. Alain RENARD (Conseiller Général du canton de St Savin)
M. Bernard BAILAN (Maire d'Eyrans)
M. Jacky TERRANCLE (Maire de St Palais)
M. Xavier LORIAUD (Conseiller Général du canton de Blaye)

Collège des associations de protection de l'environnement

M. Michel CORNILLIER (Nature Environnement 17)
M. Daniel BAS (SEPANSO)

Collège des organisations syndicales

M. Patrick VIEILLE (CFDT)
M. Emmanuel MOULIN (FO)
M. Laurent DEMPHITTE (CFE-CGC)

Collège du monde économique et personnes qualifiées

Mme Françoise HUBERT (personne qualifiée)
M. Jean-Luc GARDERE (Lt-CoSDIS 33)
M. Philippe TORRENTE (SDIS 33)
M. Henri BENAZECH (personne qualifiée)
Mme Jacqueline RABIC (Syndicat des pêcheurs professionnels)
M. Bernard BASSE-CATHALINAT (Faculté de médecine)
M. Florion GUILLAUD (personne qualifiée)
M. Pierre BOUSSEAU (personne qualifiée)

Secrétariat de la CLIN

M. Xavier PAULMAZ (Chargé de mission de la CLIN- CG33)
Mme. Hélène PELTIER (CG33)

Membres avec voix consultative

M. Philippe BRUGNOT (Directeur de Cab. du Préfet de la Région Aquitaine)
M. Jérôme BURCKEL (Sous-préfet de Blaye)
M. Etienne DUTHEIL (Directeur du CNPE du Blayais)
Mme Marie-Pierre THAMIE (CNPE du Blayais)
M. Christophe BACHELOT (CNPE du Blayais)

Membres avec voix consultative (suite)

M. Eric BOIS (CNPE du Blayais)
Mme Anne-Cécile RIGAIL (ASN)
Me Corinne DERE (ASN)
M. Anthony BORDA (ASN)
Mme Michelle VAN IMPE (personne qualifiée)
M. Philippe RICAUD-DUSSARGET (Association des écologiste pour le nucléaire)
M. Bruno De GRISSAC (SMEGREG)

Invités

Mme Pierrette DUPART (Adjointe au Maire de Lormont)
M. Jean-Charles MOURLOT (Adjoint au Maire de St Paul)
Mme Sandy BOUNATIAN (CFE-CGC)
M. Jean-François DASSONVILLE (Président d'honneur GIE Atlantique)
M. François GOLPE (Greenpeace)
M. Francis MONTION (association ADSh-HG)
Mme Gaëlle CHIRON (Journal Haute-Gironde)
Mme Odile PACREAU (Association Saintonge boisée Vivante)
M. Lino PIVA (Association Saintonge boisée Vivante)
M. Jean-Marie THONIER (Tchernoblaye)
M. Patrick DESTRUMAUT (Tchernoblaye)
M. Alain DESGRANGE (retraité)
M. Pierre CHANTEGAILLE (retraité)
M. Bernard MOINET (retraité)
M. Jacky LE NUÉ (retraité)
M. FAVERAUD (retraité)
M. GRANGNON (retraité)
M. Pierre BUYRLE (retraité)
M. ELIZONDO (retraité)
M. SARHY (retraité)
M. GARAUDY (retraité)
M. MARTIN (retraité)
M. MARCAILLE (retraité)
M. Bernard SALLES

Excusés

M. Philippe MADRELLE (Président du Conseil Général)
M. Alain JUPPÉ (Maire de Bordeaux)
M. Jean-Paul DECELLIERES (Colonel SDIS 33)

Jacques Maugein ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence, ainsi que Jean-Michel Rigal, Maire de Braud-et-Saint-Louis.

Il souligne que le mois de décembre n'est pas une bonne période pour tenir une assemblée générale, les élus étant très sollicités à cette période. Il souhaite que désormais les deux assemblées générales ordinaires soient organisées en avril et en octobre.

Présentation de l'ordre du jour :

- 1/ information sur l'activité de la CLIN ;
- 2/ vote du budget prévisionnel 2013 ;
- 3/ information sur la situation de l'ANCCLI ;
- 4/ travaux et modifications faisant suite aux évaluations complémentaires de sûreté et à Fukushima ;
- 5/ bilan de la 3^{ème} visite décennale du réacteur 1 ;
- 6/ objectifs et bilan de l'exercice de crise PPI.

1/ Information sur l'activité de la CLIN – Xavier PAULMAZ

- Réunion avec les ingénieurs d'EDF sur le thème du vieillissement des cuves des réacteurs (avril 2012).
- Audition de la CLIN par le collège des commissaires de l'ASN sur la demande d'utilisation du combustible MOX pour les réacteurs 3 et 4 (octobre 2012).

Jacques Maugein rappelle que le bureau de la CLIN a émis un avis réservé sur le moxage des réacteurs 3 et 4. Une majorité de membres du bureau était contre ce projet. Il s'agissait d'expliquer cette position et de marquer notre vigilance. Nous avons pris acte de l'avis favorable du Préfet, nous avons pris connaissance des réponses aux questions techniques que nous avons posées à EDF, mais également des interrogations et recommandations de l'Autorité Environnementale. Nous nous sommes interrogés sur les raisons qui ont poussé EDF à retarder ce moxage prévu initialement en 2006.

C'est un point qu'il faudra examiner en 2013.

- Participation aux journées sur le démantèlement et problématiques associées (octobre 2012).
- Participation en tant qu'observateur à l'exercice de crise nucléaire – Plan Particulier d'Intervention (novembre 2012).
- Participation au séminaire santé-environnement co-organisé par l'ANCCLI et l'IRSN (novembre 2012).
- Participation à la 24^{ème} conférence des CLI, à Paris (décembre 2012).
- Création d'un groupe de suivi, chargé de regarder périodiquement les événements significatifs avec les ingénieurs d'EDF. La mise en place de ce groupe de suivi est le prolongement de l'étude sur l'analyse des événements significatifs sur la période 2000 – 2011.
- Projet d'une expertise pluridisciplinaire (sûreté, vieillissement, déchets et radioprotection) à l'occasion de la troisième visite décennale du réacteur 2.

2/ Vote du budget prévisionnel 2013 – Florion Guillaud

Le budget prévisionnel est établi à 163 100 €. Les principaux postes sont établis comme suit : ressource humaine 79 800 €, études et expertises 30 000 €, communication 26 000 €.

Une part des dépenses est assurée par le Conseil Général (96 300 €). Sont espérés 66 800 € de la part de l'ASN afin d'équilibrer notre budget.

Florion Guillaud espère que 2013 verra l'application de la loi avec la mise en place d'un financement des CLI avec une part de la taxe sur les installations nucléaires de base (INB), ceci afin d'assurer des moyens pérennes pour mener nos missions.

Jacques Maugein souhaite remercier l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) d'avoir porté la subvention de la CLIN de 25 000 à 45 000 €. Nous avons donc décidé d'éditer une lettre d'information qui va nous permettre de maintenir une relation plus constante avec les populations, en essayant d'éditer 3 ou 4 lettres dans l'année 2013. Je propose que cette assemblée générale face l'objet d'une nouvelle lettre d'information qui pourrait être éditée vers le mois de mars.

Le budget est soumis au vote de l'assemblée.

Il n'y a pas d'objection, ni d'abstention. Le budget prévisionnel 2013 est adopté.

3/ Information sur la situation de l'ANCCLI – Florion Guillaud

L'association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCCLI) fédère et représente les CLI au niveau national et européen. Depuis cette année, 100 % des CLI sont adhérentes à l'ANCCLI.

L'année 2012 s'est caractérisée par deux sujets :

- Le premier sujet concerne Fukushima, l'ANCCLI a été très largement sollicitée et a contribué à apporter des réponses aux médias.
- Le second sujet concerne un problème de fonctionnement, où à l'occasion de deux réunions nationales importantes, l'une sur l'énergie, l'autre sur le devenir énergétique, l'ANCCLI n'a pas été invitée. Des courriers ont été adressés aux ministres concernés ainsi qu'au Président de la République, pour s'étonner de l'absence de l'ANCCLI.

Il est indispensable que l'ANCCLI prenne sa place sur les questions de l'énergie. L'ANCCLI milite pour que la convention d'Aarhus (droit d'information du public) s'applique au nucléaire. L'ANCCLI participe à des forums au niveau européen et national, et a réussi à faire participer dans le même atelier l'ASN et Greenpeace. La meilleure façon de défendre son travail c'est d'être transparent.

Concernant l'aspect financier, comme les autres années, l'ASN et l'État ont été interpellés sur l'application de la loi TSN. Il faut reconnaître l'effort consenti par l'ASN cette année qui devrait être reconduit en 2013, soit 1 million d'euros pour l'ensemble des CLI et de l'ANCCLI. En comparaison, le budget total des CLI et de l'ANCCLI est de 5 millions d'euros.

Jacques Maugein, avant de passer au point suivant souhaite donner une information complémentaire. La composition de la commission qui comporte 61 membres est en cours de modification. Mais le Président n'a pas encore pu donner une réponse équilibrée afin qu'il y ait au moins la moitié d'élus au sein de la commission et 81 membres. Il donne cette explication à ceux qui espéraient faire partie de la commission dès à présent, et rappelle que la manière dont nous travaillons permet de réunir les membres mais également un certain nombre de personnes invitées. La CLIN souhaite réunir tous ceux qui souhaitent s'exprimer. La CLIN a des assemblées générales ouvertes. Quelque soit votre position, sachez que si vous n'êtes pas membre de la commission, vous avez la possibilité de vous exprimer.

Par ailleurs, Jacques Maugein souhaite que Xavier Paulmaz, responsable du secrétariat de la CLIN, ne reste plus seul pour effectuer sa mission.

Question de la salle

Alain DESGRANGE : Le débat sur la transition énergétique est un sujet de première importance. On peut s'étonner que ce sujet ne soit pas à l'ordre du jour. Lors de l'ouverture de ce débat, il a été proposé de prendre en compte la réduction du parc nucléaire français à l'horizon 2025, et de passer de 75% à 50% de nucléaire. Pour amorcer le processus, l'arrêt anticipé de la centrale de Fessenheim a été annoncé. D'où la crainte de la fermeture de la centrale du Blayais d'ici 2025. Il s'agit d'un sujet d'importance pour lequel la population du Blayais doit être informée. La CLIN et son Président ont pour mission d'apporter une contribution à ce débat et de faire en sorte qu'il y ait un espace d'échange. Des questions se posent déjà : de combien sera la facture d'électricité si la centrale du Blayais devait s'arrêter, quelles seront les pertes d'emploi ? La CLIN peut-elle organiser un débat sur la transition énergétique ?

Jacques Maugein confirme que le sujet de la transition énergétique n'est pas à l'ordre du jour, mais il pourra l'être lors d'une prochaine assemblée générale. Nous nous intéressons aujourd'hui plus particulièrement à la centrale du Blayais, même si les problèmes nationaux ou internationaux nous intéressent. Il est possible que Fessenheim ferme, mais nous sommes aussi dans l'attente du démarrage de l'EPR, dont le surcoût de la construction est extrêmement important. Jacques Maugein espère que ce projet va fonctionner puisque des sommes considérables ont été engagées.

Il rappelle que la CLIN respecte la loi. Tous les 10 ans à l'occasion d'une visite décennale, nous donnons un avis et l'ASN décide de la prolongation. Il ne faut pas hypothéquer les résultats des prochaines décennales.

4/ Travaux et modifications faisant suite aux évaluations complémentaires de sûreté et à Fukushima – Etienne Dutheil

La présentation des actions post-Fukushima sur le parc EDF est disponible auprès du secrétariat de la CLIN.

4 actions retenues suite aux évaluations complémentaires de sûreté :

- renforcer les protections de la centrale contre les agressions externes (séisme, inondation...) ;
- renforcer les appoints en eau et électricité ;
- limiter au maximum les rejets en cas d'accident grave ;
- renforcer l'organisation de crise sur les sites et au niveau national (moyens humains et matériels).

Moyens supplémentaires principaux :

- mise en place d'un « noyau dur » : disposition matérielles robustes visant pour des situations extrêmes à prévenir un accident avec fusion, limiter les rejets et permettre à l'exploitant d'assurer ses missions dans la gestion de crise.
- création d'une force d'action rapide du nucléaire (FARN), capable d'apporter des renforts humains et des moyens de secours matériels sous 24h et sur tous les sites en France.

Le planning de réalisation de ces différentes actions va jusqu'en 2018.

Jacques Maugein souhaite avoir le niveau d'exigence de l'ASN pour les différentes actions qui viennent d'être présentées, et notamment pour l'année 2013.

Anne-Cécile RIGAIL rappelle que les prescriptions de l'ASN ont été prises en juin 2012. Du fait de consultation préalable, EDF a pu anticiper la première échéance du 30 juin 2012 qui consistait en la réalisation d'études et notamment le contenu de ce que doit être le « noyau dur ». Il y a actuellement des discussions très techniques entre les exploitants et l'ASN qui doit formuler des exigences et éventuellement faire compléter les résultats des études. Ces discussions vont se poursuivre jusqu'au premier semestre 2013 et devraient aboutir à des compléments de prescription.

Sur le site de Civaux, des personnels s'entraînent déjà dans la perspective de constituer la FARN. D'ici la fin de l'année 2012, EDF doit être capable de déployer ses équipes et en 2013, les équipes seront renforcées en homme et en matériel afin de pouvoir intervenir sur des scénarios de plus en plus importants. Quatre centrales en France vont abriter les équipes FARN.

Question de la salle

Daniel BAS : On nous parle de points de renforcement, mais qu'en est-il de l'accès à la centrale ?

Jacques Maugein rappelle qu'il s'agit d'un point clé pour lequel nous n'avons pas obtenu satisfaction. Nous continuons à le réclamer.

Jean-Marie THONIER : Je suis contre l'élévation de la route d'accès à la centrale, parce que je suis pour la fermeture de la centrale. On constate que des investissements sont réalisés pour permettre une exploitation au-delà de 40 ans. Lorsque cette centrale a été construite on nous parlait de 30 ans. On n'arrive pas à nous dire quand aura lieu la fermeture de la centrale du Blayais. Je n'apprécie pas quand on parle de mesure post-Fukushima, mais que faisait-on avant ? C'est donc grâce à Fukushima que l'on va prendre des mesures !

Jacques Maugein rappelle qu'il y a déjà eu une trentaine d'améliorations dans le fonctionnement de la centrale. Fukushima n'est qu'un phénomène supplémentaire qui vient accélérer ou ajouter des améliorations de sécurité. Quant à la durée de 40 ans, si on se met à la place de l'exploitant, il faut qu'il prenne toutes les dispositions pour garantir une bonne utilisation au-delà de ce temps. De plus, l'ASN est là pour garantir le bon niveau de sûreté de l'installation, et autoriser pour 10 ans ou moins la poursuite de l'exploitation.

Jacqueline RABIC : C'est la première fois que nous parlons de l'eau d'une façon aussi importante ! S'il devait y avoir une pollution de l'eau, avec le régime des marais, celle-ci irait jusqu'à Podensac. Nous demandons depuis le début que l'eau fasse partie de l'industrie, puisque sans eau, l'industrie ne peut pas fonctionner. On parle de la sécurité de la centrale, mais jamais des destructions sur le milieu aquatique liées à l'activité de la centrale. Nous avons de moins en moins de poissons dans l'estuaire, pour diverses raisons, mais la centrale a une grande part de responsabilité. Je pense qu'il y a une disparité d'intérêt entre les professionnels qui vivent du milieu aquatique et ceux du milieu terrestre. Les professionnels de la pêche dans l'estuaire sont en très grande difficulté. Si la fermeture de la centrale est programmée, il n'y aura plus de pompage de l'eau, mais que restera-t-il ? J'attire votre attention sur le manque d'eau dans le haut bassin, avec des prévisions pour l'horizon 2050 de -25% à -40% de pluviométrie. Donc au niveau de la centrale, on sera en permanence dans de l'eau de mer.

Jacques Maugein rappelle que l'eau fait partie de l'usage du nucléaire. Ce sujet doit faire l'objet d'une nouvelle intervention. On peut reformuler les propos précédents ainsi : « l'usage de l'eau par la centrale nucléaire provoque des dommages collatéraux dans l'estuaire ». Il y a là une discussion à prolonger s'il on veut défendre l'environnement, le milieu naturel.

Etienne Duthéil est d'accord pour souligner l'importance de l'eau dans le fonctionnement d'une centrale. Les systèmes de pompes font partie des systèmes importants pour la sûreté et font l'objet d'une surveillance particulière. En revanche, il précise que la problématique de l'eau ne peut être dissociée de la problématique de l'usine, d'autant qu'il s'agit d'un élément classé important pour la sûreté.

On n'a pas attendu l'accident de Fukushima pour procéder à des améliorations de la sûreté en particulier pendant les visites décennales. Des réévaluations de la sûreté sont effectuées périodiquement. Les actions faisant suite à Fukushima ne sont qu'un chapitre de plus.

Concernant l'impact de la centrale sur son environnement et notamment sur l'estuaire, Etienne Duthéil rappelle que la centrale est associée, depuis longtemps, à de nombreuses études qui contribuent à une meilleure connaissance de l'estuaire de la Gironde. Il indique que l'appauvrissement de l'estuaire est constaté dans la plupart des autres estuaires. Des modifications sur les installations ont été faites pour limiter l'impact sur l'environnement, mais il faut certainement faire plus, notamment en poursuivant les études puisque ce sont elles qui vont permettre d'améliorer la connaissance de l'estuaire et entraîner les mesures d'amélioration du site.

Lino PIVA : Au moment de la construction de Blayais s'est posé le problème de l'affaissement des bâtiments. Qu'en est-il de la plateforme aujourd'hui ?

Etienne Duthéil confirme que les conditions de génie civil sont particulières puisque le sol est peu stable. Des dispositions ont été prises pour retirer une très grande quantité de sol et d'y mettre un sol permettant d'assurer la

stabilité des fondations. Les fondations de la centrale ont été installées sur un sol posé artificiellement ou enceinte géotechnique. Depuis, la stabilité des bâtiments fait l'objet de contrôles répétés. Les résultats montrent qu'il n'y a pas d'évolution des bâtiments les uns par rapport aux autres, et ce sur la totalité du site.

Question de la salle : Concernant le débat sur la transition énergétique, la CLIN peut-elle apporter sa contribution ?

Dans le prolongement de la question sur la transition énergétique, Jacques Maugein souhaite connaître la position d'Etienne Dutheil sur l'emploi local.

Etienne Dutheil constate que le site constitue un élément important dans l'activité économique de la haute-gironde : c'est le premier site industriel du département. Le programme d'investissement fait qu'il y a des recrutements (environ 80 à 110 personnes par an) et les effectifs du site augmentent. Les entreprises prestataires recrutent également puisque ces programmes d'investissement sont ouverts à l'ensemble du parc EDF.

Philippe RICAUD-DUSSARGET : La route d'accès reste un problème en cas d'inondation. On parle d'une force d'action rapide du nucléaire qui est en train de se constituer. Si la route est inondée comment fait-elle pour intervenir ?

Etienne Dutheil constate qu'il s'agit d'une question récurrente qui constitue un point de désaccord avec Jacques Maugein. Comment accéder sur le site en situation perturbée ? Il y a deux réponses possibles : soit une mise hors d'eau de la route, qui constitue une fausse bonne idée, soit rendre le site autonome puisque les phénomènes météo sont prévisibles. Comme ces prévisions ne sont pas toujours fiables, des marges sont prises. L'organisation du site repose sur une pré-mobilisation de personnels en fonction de la météo. Concernant la FARN, elle sera dimensionnée pour intervenir même en cas d'isolement du site.

Florian GUILLAUD rappelle le rôle de la CLIN est lié à la sûreté de la centrale. Son rôle est d'autant plus important qu'il est limité dans l'espace. La CLIN est un espace de discussion et de contrôle. La CLIN, les CLI et l'ANCCLI ne se posent pas la question de la nécessité ou non du nucléaire, de l'éolien ou autre, elle ne se pose pas la question de la durée d'exploitation des centrales. Elles s'assurent que la priorité de l'exploitant et de l'autorité de sûreté nucléaire reste la sûreté des centrales.

Pourquoi parlons-nous de Fukushima ? On a constaté 2 choses : l'impudence de l'industriel qui s'est cru au-dessus des lois et la défaillance de l'autorité de sûreté nucléaire japonaise.

Grâce à l'existence des CLI, ce phénomène ne peut pas se produire en France.

5/ Bilan de la 3^{ème} visite décennale du réacteur 1

La présentation d'EDF est disponible auprès du secrétariat de la CLIN.

Etienne Dutheil présente le bilan de la 3^{ème} visite décennale du réacteur 1, pour EDF :

139 jours d'arrêts, du mois de mars au mois de juillet, plus de 3 000 intervenants salariés EDF et sous-traitants, 6 000 opérations de maintenance préventive et de contrôle ainsi que des modifications issues des réévaluations de sûreté. Le redémarrage de l'installation à l'issue d'une visite décennale est conditionné aux satisfactions des contrôles mais aussi à la réalisation du programme de modification. C'est une étape qui se traduit par une élévation du niveau de sûreté.

La présentation de l'ASN est disponible auprès du secrétariat de la CLIN.

Corinne DERE présente le point de vue de l'ASN sur le bilan de la 3^{ème} visite décennale du réacteur 1. Le bilan radioprotection fait apparaître 5 événements : 2 défauts de balisage lors de tirs de gammagraphie, 2 expositions de salariés « précaires » à des doses supérieures à 2 mSv/h, 1 défaut de port de la dosimétrie passive. Le bilan sûreté fait apparaître 7 événements dont 2 de niveau 1 sur l'échelle INES.

Jacques Maugein rappelle que le bureau de la CLIN a été associé à la VD3 à travers une réunion sur l'état de cuve.

Question de la salle

Lino PIVA : Dans la maintenance de l'industrie nucléaire, on entend souvent parler du manque de rigueur des sous-traitants. Est-il normal d'autoriser la sous-traitance en cascade qui pose alors un problème de sécurité, mais aussi sur le suivi de ces salariés ?

Etienne Dutheil souligne que les doses reçues par les agents des entreprises prestataires, sont toutes très loin des limites réglementaires. Nous ne sommes pas dans une situation où des gens seraient écartés de leur travail du fait d'une dosimétrie trop importante.

Il n'y a pas à Blayais de sous-traitance en cascade. Tout le monde bénéficie du même suivi médical et de la même surveillance.

Jean-François DASSONVILLE estime qu'il y a un certain nombre d'idées reçues quant aux prestataires. La sous-traitance en cascade au-delà d'un niveau trois n'est pas possible.

Anne-Cécile RIGAIL considère la question de la sous-traitance comme pertinente. L'ASN a mis en place un comité pluraliste sur les facteurs sociaux, organisationnels et humains. Ce comité a commencé à travailler cet été et a mis en place un certain nombre de groupe de travail. La stratégie du recours à la sous-traitance, la question de la différence de statut, la question de la part des sous-traitants en situation d'urgence notamment radiologique vont être examinées.

L'ASN s'attache, dans son contrôle quotidien, à bien s'assurer que la responsabilité est portée par l'exploitant. Elle rappelle que l'arrêté INB du 7 février 2012, fait obligation aux exploitants nucléaires d'assurer directement la surveillance de leur sous-traitant.

6/ Objectifs et bilan de l'exercice de crise PPI du 20 novembre

Philippe BRUGNOT rappelle que l'objectif de cet exercice a été modifié au dernier moment en excluant la population.

Le rôle du centre opérationnel départemental (COD) qui a été parfois au-delà de son champ d'action théorique puisque empiétant sur les postes de commandement opérationnel (PCO) de Blayais et Lesparre. Le COD aurait dû se limiter à un niveau stratégique, les PCO étant chargés de la mise en exécution des décisions.

Un vocabulaire extrêmement technique a été utilisé par les différents intervenants.

La cellule communication a bien fonctionné par rapport à la Pression Médiaque Simulée (PMS), cependant il est nécessaire de préparer d'avantage les points presse avec la cellule technique.

Un problème de cartes a été décelé car le zonage n'était pas identique pour tous.

Il est constaté que les effectifs de gendarmerie sont parfaitement adaptés pour sécuriser la zone des 10 km, mais pas au-delà, où il serait nécessaire de mobiliser des moyens régionaux ou nationaux.

Il a été décidé de ne pas faire participer la population, mais il apparaît important que la population soit intéressée par ce qui se passe à la centrale du Blayais. Il est donc proposé d'avoir une approche pédagogique vis-à-vis de la population. Cette opération est à monter avec les élus qui le souhaitent soit en juin, soit en septembre.

Jacques Maugein souhaite que le scénario de cet exercice soit présenté.

Etienne Dutheil rappelle que l'exercice du 20 novembre s'inscrit dans le programme annuel d'exercice du site du Blayais. Le domaine d'EDF, c'est le plan d'urgence interne (PUI), s'il y a risque d'exposition des populations, le dispositif est complété par le plan particulier d'intervention (PPI) qui est du ressort du Préfet, et qui représente l'organisation des pouvoirs publics pour faire face à une situation de crise. Les décisions prises par les pouvoirs publics dépendent de l'appréciation qui est portée sur l'état de l'installation fournie par l'ASN.

Le 20 novembre a été déclenché un scénario construit par l'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire), sorte de film en accéléré de défaillances qui conduisait à une fusion du cœur et à des rejets.

Anne-Cécile RIGAIL rappelle qu'il est très important d'organiser des exercices de grande ampleur régulièrement. Le scénario du 20 novembre était intéressant puisqu'il mettait en jeu un accident très grave avec des rejets importants. Elle note la forte mobilisation des élus locaux et de la CLIN aux groupes de travail de cet exercice.

Elle estime qu'EDF a correctement appliqué son nouveau dispositif de gestion de crise. La communication de crise a été bien coordonnée entre les différents acteurs pour donner une vision claire de la situation. Les décisions du Préfet ont été bonnes et prudentes, permettant d'anticiper des aggravations possibles de la situation.

Elle souligne la vigilance des informations transmises entre exploitant et Préfecture, d'où l'importance de formaliser par écrit. Elle soutient toute initiative visant à associer le plus possible les riverains.

Françoise HUBERT était présente dans les locaux de crise de la centrale en tant qu'observateur. Etaient regroupés dans ces locaux une partie communication et une partie technique. Chacun a un rôle bien déterminé. Elle estime qu'il y a besoin de plus de place pour ces locaux, mais Etienne Dutheil a confirmé qu'il y aurait des locaux avec plus d'espace. Deux équipes se sont succédées avec tous les soucis de transmission d'information qu'il peut y avoir. Il faudrait également plus de personnel pour accomplir toutes les tâches. Quelques difficultés : l'importance des termes utilisés dans la communication, transmettre le résultat de mesures avec différentes unités à la population. Elle suggère l'utilisation de fiches pré-remplies pour aider dans une situation donnée et transmettre le plus rapidement possible une information compréhensible par la population. Elle considère que les audioconférences étaient difficiles.

Jérôme BURCKEL présente ce qui s'est passé au niveau du poste de commandement opérationnel (PCO). Concernant les points forts, la bonne organisation, réactivité et capacité des personnels de la Sous-préfecture pour mettre en place le PCO, bonne circulation de l'information avec notamment la gendarmerie et les pompiers et une main courante qui s'affiche sur écran en temps réel. Concernant les points faibles, difficulté de l'articulation entre le PCO et le COD où le COD a accaparé un certain nombre d'éléments qui relevaient de la compétence du PCO. L'importance d'une sémantique commune pour éviter de perdre de l'information.

Dans un PCO, deux choses sont fondamentales, d'une part la cellule "élu", relais majeur du terrain, d'autre part le rapport avec les médias et la communication. L'important est d'informer utilement, sans divergence.

Florian GUILLAUD était présent dans les locaux du COD en tant qu'observateur. Il présente tout d'abord les points d'amélioration que sont les cartes qui ne sont pas identiques pour tous, le problème d'un vocabulaire commun et surtout l'absence d'une personne qui connaisse le territoire proche de la centrale. Autre point important d'amélioration, la salle de crise qui n'est pas adaptée aux conditions de travail d'urgence. Il présente ensuite les points positifs que sont la transparence tout au long de l'exercice, la rapidité de mobilisation des moyens, l'anticipation des phases, la prise en compte d'un périmètre plus large que celui du PPI.

Jean-Michel RIGAL note que toutes les communes à proximité de la centrale s'étaient investies pour préparer l'exercice.

Bernard BASSE-CATHALINAT abonde dans ce sens. Il y a eu beaucoup de réunions préparatoires et du jour au lendemain, la partie terrain de l'exercice a été mise de côté. Est-il prévu d'alerter les services d'urgence des hôpitaux de Bordeaux dans le cas d'un grand nombre de blessés contaminés ?

Jacques Maugein était présent dans les locaux du PCO en tant qu'observateur. Il ne souhaite pas revenir sur le changement de stratégie. Par contre ce qu'il souhaite dire à l'État, c'est qu'il est de plus en plus difficile pour les élus d'assurer les précautions élémentaires de protection civile et de mettre la population en adéquation avec les catastrophes qui pourraient survenir. Les élus du PPI sont prêts pour intervenir en cas de besoin, et cela a été une déception de ne pas pouvoir participer à cet exercice qui les avait mis en condition avec leurs propres dispositifs (le plan communal de sauvegarde – PCS). C'est un reproche qu'il faut adresser, de façon à ce que cette approche pédagogique annoncée par le Préfet ne soit pas de nature à faire autre chose que sensibiliser. Pour la CLIN, cet exercice de crise est incomplet.

Question de la salle

Alain DESGRANGE : dans le cas d'un accident grave à la centrale du Blayais, il est évident que l'agglomération bordelaise ne restera pas indifférente, est-ce que cet élément est pris en compte dans le cadre de l'organisation du PPI ? Fukushima a posé la question de la "performance" de l'exploitant dans une situation de stress extrême (dégradation des matériels, risque de contamination des familles), ce facteur humain est-il pris en considération ?

Odile PACREAU : en Charente-Maritime, on n'entend pas parler de PPI. Dans les pharmacies, il n'y a pas de comprimés d'iode ni dans les mairies. Je suis à 35 km de la centrale et sous le vent, qu'est-ce qui est prévu pour nous ? En 1999, le téléphone a été coupé pendant 3 semaines, comment peut-on être informé ?

François GOLPE : considère que réaliser un exercice avec des téléphones mobiles ou filaires est de l'ordre de l'utopie. En 1999, des arbres sont tombés sur les lignes, provoquant des coupures d'électricité et de téléphone. Il propose de revoir cet exercice avec l'utilisation de moyens radios. Concernant le PPI, il souhaite que le périmètre de 10 km soit revu, Tchernobyl et Fukushima ont montré que cette distance est insuffisante. Il rappelle que le directeur du chantier de l'EPR à Flamanville a été mis en garde à vue pour non respect à la législation du travail. Il souhaite que l'ASN soit très vigilante à la salinité de l'eau qui est un phénomène nouveau.

Jacqueline RABIC : rappelle qu'il existe une voie d'eau importante pour l'évacuation d'éventuels blessés, L'accès à la rocade étant souvent bloqué plusieurs kilomètres en amont.

Philippe BRUGNOT précise que l'agence régionale de santé (ARS) était présente au COD. Concernant les locaux du COD, il constate que tout le monde a bien fait son travail. Concernant la transparence, il considère qu'elle est normale d'autant que les médias actuels sont très présents. Concernant les problèmes de communication, il souligne le rôle des maires et des communes dans le cadre des plans communaux de sauvegarde (PCS) qui prévoient des moyens alternatifs pour prévenir la population.

Etienne Dutheil : Concernant le stress en cas d'accident, trois réponses, la première, c'est l'entraînement jusque dans les détails pratiques, la seconde, c'est la relève enfin la troisième, c'est la FARN. Concernant les moyens de communication, le site s'appuie sur des réseaux "durcis" autres que ceux de France-Télécom ainsi que sur des systèmes radios. Concernant le PPI, il rappelle que celui-ci va également en Charente-Maritime pour deux communes. En dehors du PPI, il est normal que les pharmacies ne proposent pas de comprimés d'iode.

Jacques Maugein complète le propos d'Etienne Dutheil sur la gestion de crise. Il considère que les agents de la centrale ont confiance en cette entreprise et son directeur. Il revient également sur la difficulté des communications à une époque où elles sont généralisées. Il faut s'assurer qu'elles soient redondantes. Dans le cas d'une crise réelle, les médias sont à la disposition du Préfet. Il rappelle que la présence des observateurs de la CLIN et la transparence qu'il y a eu au cours de cet exercice est toute récente. La transparence est inscrite dans la loi depuis 2006, mais n'était pas forcément inscrit dans les comportements.

Il invite ceux qui ont formulé des questions ou fait part de leur réflexion au cours de cette réunion, de les écrire et de les envoyer à la CLIN afin qu'elles puissent être prises en compte.

Jacques Maugein remercie tous les participants et clôture l'assemblée générale.